

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Les bons comptes de l'Oprag pour l'exercice 2020

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le Conseil d'administration de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag) s'est tenu vendredi dernier par visioconférence, en raison de la crise sanitaire. Présidée par Jean-Pierre Lasseni Duboze (PCA), cette session avait pour principal objet, l'arrêt des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2020. L'activité enregistrée au niveau des ports et débarcadères a évolué favorablement au cours de l'année 2020. Ce qui a permis une stabilité

du chiffre d'affaires à 17,3 milliards de francs CFA, en dépit d'un recul significatif des volumes des importations et des exportations des marchandises.

Dans ce contexte économique, fort incertain, tant au plan national qu'international, le résultat net de l'Oprag a été arrêté à 1,139 milliard de francs CFA, en amélioration par rapport à l'exercice 2019.

Toutefois, les difficultés de recouvrement des créances clients se sont accrues et ont entraîné des tensions de trésorerie supplémentaires.



Photo: DR

Le président du Conseil d'administration Jean-Pierre Lasseni Duboze, lors des travaux.

"EOG 6,5 % Net 2016-2021": fin du remboursement

GMNN
Libreville/Gabon

Le remboursement intégral de l'emprunt obligataire dénommé "EOG 6,5 % Net 2016-2021" a été effectué. L'annonce en a été faite la semaine dernière à travers un communiqué du ministère de l'Économie et de la Relance. Le texte précisant que l'opération de remboursement s'est clôturée avec succès le 10 juin dernier.

Lancé en juin 2016, cet emprunt obligataire avait été émis pour un montant de 98 milliards de francs. "La finalisation du remboursement

du montant mobilisé dans le cadre de l'opération d'emprunt obligataire de 2016 s'inscrit dans la stratégie de gestion active de la dette publique. Sa mise en œuvre apporte des résultats probants qui attestent de la crédibilité de la signature du Gabon", a souligné le ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Jeanine Roboty-Mbou.

Cet emprunt visait la réalisation de plusieurs projets dans différents secteurs. La sécurisation des réseaux électrique et de télécommunications, la réhabilitation des centres de santé publics, la construction de routes et de canalisations d'eau etc.

Chemin de fer: signature de l'avenant 2 entre l'État et la Setrag



L'État décaissera 42 milliards de francs supplémentaires pour ce projet.

GMNN
Libreville/Gabon

Le ministère de l'Économie et de la Relance a accueilli, vendredi passé, la cérémonie de signature de l'avenant 2 au contrat liant l'État gabonais et la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag).

Cet avenant concerne le doublement des investissements publics et privés prévus pour la remise en état du chemin de fer existant. Ainsi, l'État gabonais

devrait déboursier un montant de quarante-deux milliards de francs en investissement dans ce projet stratégique, en plus des soixante et un milliards de francs prévus initialement.

Étaient présents à cette rencontre, pour le compte du gouvernement, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou, ministre de l'Économie et de la Relance, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, ministre du Budget et des Comptes publics et Monsieur Brice Constant Paillat, ministre

des Transports. Les sociétés Setrag et Comilog étaient représentées par leurs directeurs généraux, Christian Magni et Léod-Paul Batolo.

Le chemin de fer est un vecteur essentiel du développement et un levier stratégique de la croissance du Gabon. La Setrag contribue ainsi à désenclaver les populations rurales, à transporter près de 52 % des exportations et à faciliter la circulation des marchandises, dans cinq des neuf que compte le pays.



Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou, ministre de l'Économie et de la Relance.

Photo: DR/L'Union